

ACCORDS INTERNATIONAUX CONCLUS PAR LE CANADA

France

Accord concernant la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale, signé à Ottawa le 5 mai 1948.

Venezuela

Echange de notes portant renouvellement du modus vivendi commercial adopté le 26 mars 1941 et modifié le 13 juin 1947, signé à Caracas le 5 mai 1948.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

(On peut obtenir les publications suivantes de l'Imprimeur du Roi.)

Recueil des Traités, 1947, N° 28: Echange de notes entre le Canada et la France comportant un accord concernant l'application de l'impôt français de solidarité nationale aux ressortissants canadiens et aux sociétés canadiennes, signé à Paris les 15 mai et 8 septembre 1947 (Edition bilingue).

Le Corps diplomatique, les Hauts Commissaires des Nations du Commonwealth Britannique et leurs personnels et les Représentants consulaires à Ottawa, (le 15 mai 1948).

DECLARATIONS OFFICIELLES SUR LES AFFAIRES EXTERIEURES
CONSIGNEES AU COMPTE RENDU DES DEBATS

Transports et communications

Réponse du ministre des Postes à une question visant l'abaissement du tarif postal à l'égard des colis de vivres envoyés outre-mer (séance du 5 mai).

Réponse du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements à une question visant le progrès accompli par Air-Canada en ce qui concerne la mise en vigueur de l'accord canado-australien relatif au service de transport aérien entre les deux pays (séance du 6 mai).

Réponse du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements à une question visant la ligne de conduite du gouvernement à l'égard du service de transport aérien entre le Canada et l'Australie (séance du 10 mai).

Réponse du ministre des Transports à une question visant les services de transport aérien au delà des frontières internationales et à l'extérieur du Canada (séance du 14 mai).

Affaires extérieures

Débat sur les affaires extérieures (Séance du 3 mai).

Deuxième lecture d'un projet de loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et l'Italie, la Roumanie, la Hongrie, et la Finlande (séance du 5 mai). Réponse à une question sur le même sujet par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (séance du 14 mai).